

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

DÉVELOP- PEMENT DURABLE



LE DÉPARTEMENT

ÉDITO

« Ce rapport 2024 sur la situation du Département en matière de développement durable marque une nouvelle étape dans l'ambition de la collectivité sur le champ de la transition écologique et solidaire. En fin d'année 2023, le Département s'est doté de deux nouvelles feuilles de route dont le rapport fera un bilan chaque année : le plan climat départemental et le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Au travers de son Plan climat, le Département acte la volonté d'accentuer son ambition face à la crise environnementale. Cette feuille de route à l'horizon 2030 met en cohérence l'ensemble de l'action départementale en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, avec trois finalités : atteindre l'exemplarité en interne, accompagner les acteurs du territoire dans la transition et promouvoir une connaissance et une culture communes sur le réchauffement climatique et ses conséquences en Savoie.

Le SPASER 2023-2027 acte quant à lui la volonté du Département de systématiser la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la commande publique. Les marchés publics sont un levier essentiel pour réussir la transition écologique et solidaire, en permettant la diminution du bilan carbone des travaux, produits et services, en favorisant le recyclage et l'économie circulaire, ou encore en dynamisant l'insertion par l'emploi.

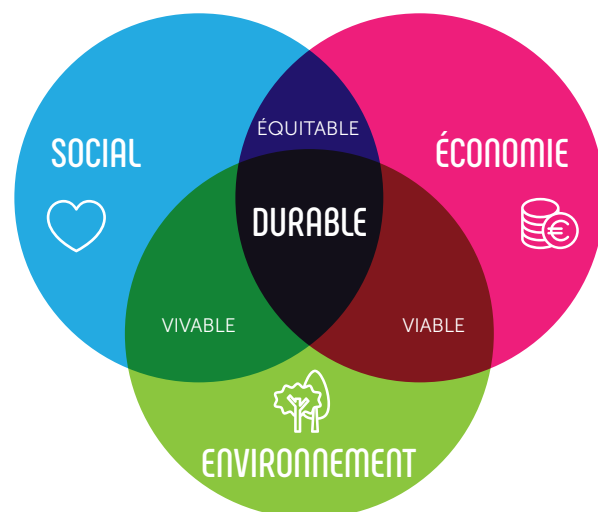
Climat, commande publique durable, mais aussi action sociale ou action artistique et culturelle : le Département de la Savoie structure et renforce ses stratégies contribuant au développement durable, dont ce rapport a vocation à faire la synthèse. La collectivité développe aussi une véritable culture de la donnée. Ainsi, grâce aux indicateurs de résultat définis pour chaque action engagée du Plan climat et du SPASER, il sera possible d'évaluer finement les progrès réalisés au regard des objectifs fixés.

Merci à tous les agents impliqués dans la récolte des données et leur analyse, contribuant ainsi à l'élaboration de ce rapport, qui représente un travail d'ampleur.

Bonne lecture. »

Marie-Claire Barbier

Vice-présidente déléguée au développement durable,
à l'enseignement supérieur, à la recherche,
à l'énergie et au climat.



Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Rapport Brundtland,
Premier ministre norvégien - 1987

AVANT-PROPOS

Le rapport sur la situation en matière de développement durable a pour objet de présenter le bilan de la contribution du Département à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies. Ces ODD peuvent être regroupés dans les 5 grandes finalités, qui structurent le rapport "développement durable" (cf. schéma) : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la cohésion sociale et la solidarité, l'épanouissement de tous, et enfin la production et la consommation responsables.

Ce rapport est une synthèse réalisée à partir des bilans déjà produits dans le cadre de l'évaluation des feuilles de route départementales contribuant à l'atteinte des ODD, dont les principales sont le Plan climat, le schéma social unique, le SPASER ou encore le schéma unique de développement artistique et culturel. À partir de cette année, le rapport devient le support du bilan annuel du Plan climat (2023-2030) et du SPASER (2023-2027). Ainsi, les indicateurs de résultats de l'année 2023 sont présentés avec un rappel des objectifs fixés par le pour 2030.

Agir en interne et sur le territoire pour réduire les émissions nettes de gaz à effet serre, ainsi que pour renforcer la résilience face au changement climatique en adaptant les infrastructures, l'usage des ressources, et en protégeant les milieux naturels.



Le caractère transversal du développement durable donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique et de cohésion sociale. Le Département de la Savoie est actif sur toutes ces thématiques. Ce rapport en apporte l'illustration, à travers la présentation des indicateurs de résultats et de moyens des politiques menées, ainsi qu'en mettant en lumière certaines actions déjà déployées ou en cours de préparation.

FINALITÉ 1

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Cette finalité est couverte par le Plan climat, sur son axe « Atténuation du changement climatique », qui recouvre la réduction des émissions de gaz à effet serre ainsi que la préservation et le renforcement des puits carbone, en interne et sur le territoire.

Le bilan des indicateurs de résultat pour les actions engagées du volet "Atténuation" du Plan climat est présenté dans cette partie.

Les indicateurs de résultat 2023 du Plan climat



Réduire les émissions liées au patrimoine bâti du Département

- Économies de gaz à effet de serre sur les bâtiments liées au plan de sobriété et aux changements de modes de chauffage pour des énergies renouvelables

475 TeqCO₂, soit -8% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence 2022.



- Économies d'énergies attribuables au plan de sobriété (sur le périmètre des bâtiments concernés), corrigé du climat



Une démarche de sobriété énergétique peut conduire à réaliser des économies d'énergie substantielles. Ainsi, le premier plan de sobriété lancé par le Département, durant l'hiver 2022 – 2023, a permis de réduire de près de 20% les consommations sur les bâtiments gérés, hors collèges.

- Part résiduelle des énergies fossiles dans les consommations de chauffage



Le Département s'engage à accélérer la réduction de la part du fioul et du gaz fossile dans son mix énergétique, via la résorption de l'intégralité des chaudières au fioul d'ici 2030 et un remplacement accéléré des chaudières au gaz naturel.

- Puissance totale installée photovoltaïque sur le patrimoine

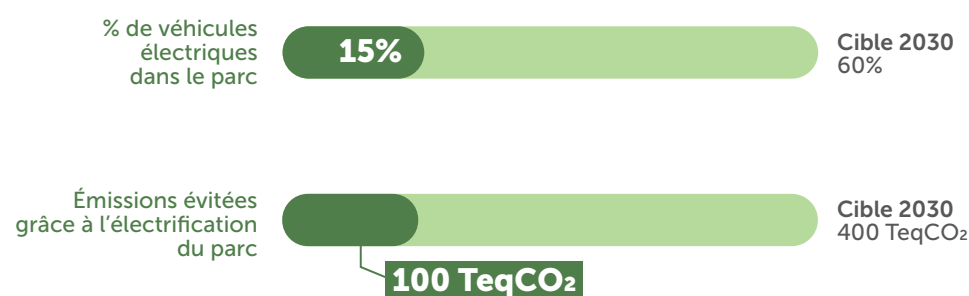


Le plan de déploiement prévoit plus de 20 nouvelles centrales photovoltaïques d'ici à 2030 pour un total de 3 MWc de puissance, dont 14 programmées sur des collèges. Dès 2023, le Département aura quadruplé sa capacité de production d'électricité renouvelable, passant de 90 kWc à environ 600 kWc. Une dizaine d'autres collèges et autres bâtiments tertiaires sont d'ores et déjà programmés pour être équipés de centrales de 100 kWc et plus.



Réduire les émissions liées aux véhicules du Département

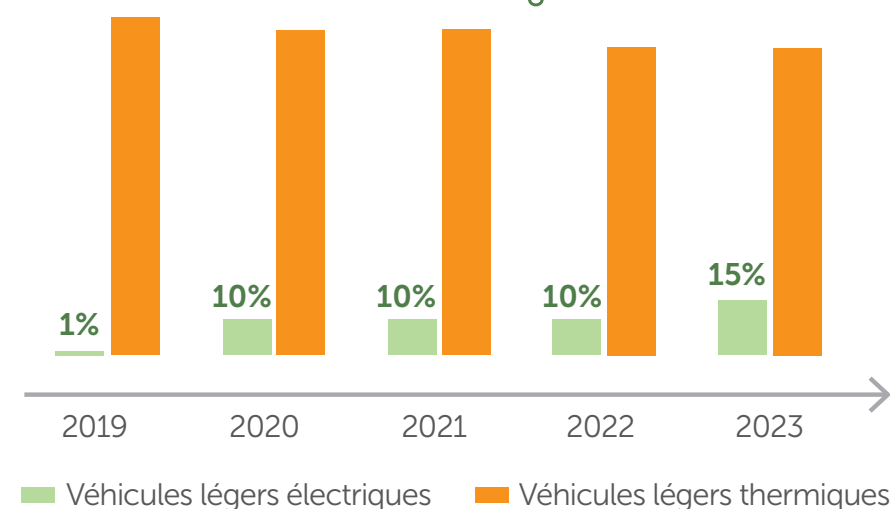
• Part de véhicules électriques dans le parc roulant



Le Département est engagé depuis 2020 dans une stratégie de renouvellement de sa flotte de 400 véhicules légers, ce qui lui permet de dépasser largement les objectifs fixés au niveau européen et national. En parallèle de l'acquisition de véhicules légers électriques permettant aux agents d'effectuer leurs déplacements professionnels en toute sérénité, le Département travaille depuis plus de 3 ans au déploiement d'un réseau de bornes de recharge : ce sont aujourd'hui **environ 200 prises de charge semi rapides** qui sont déployées dans des centres routiers, maisons techniques et maisons sociales ou encore à proximité immédiate des bâtiments du Département. En 2 ans, la part des déplacements professionnels réalisés à l'énergie électrique a été multiplié par 6.

Le Département a également doublé sa flotte de vélos électriques pour assurer des déplacements urbains décarbonés et dépollués. Enfin, le remplacement des véhicules routiers, notamment les fourgonnettes a démarré, et une balayeuse électrique assure l'entretien des voies vertes départementales.

Taux d'électrification de la flotte de véhicules légers*



* Les véhicules légers comptabilisés sont les voitures et fourgonnettes de moins de 2,6 tonnes



Réduire l'empreinte carbone indirecte du Département

• Part de gaspillage alimentaire moyen dans les collèges



La lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts. Cette démarche est un levier essentiel de réduction du bilan carbone des repas. Elle permet aussi d'améliorer la qualité des repas proposés aux collégiens à moindre coût.

Initiée en 2014 par le Département, la lutte contre le gaspillage se concrétise par l'équipement des collèges en matériel et par la formation des agents départementaux intervenant en restauration. La lutte contre le gaspillage alimentaire est renforcée dans le cadre du Plan climat, avec notamment un objectif d'installation de selfs collaboratifs. Depuis la rentrée de septembre 2024, le collège Le Revard à Grésy-sur-Aix est le premier de Savoie doté d'un self collaboratif, organisé sous forme de buffets proposés par îlots. Les élèves s'y servent selon leur goût et leur appétit avec une règle : finir son assiette !

Bénéfices constatés : une amélioration des conditions de travail des agents départementaux, une responsabilisation des collégiens, une baisse significative du gaspillage alimentaire, ainsi qu'une réduction de la consommation d'eau (assiette unique à laver).

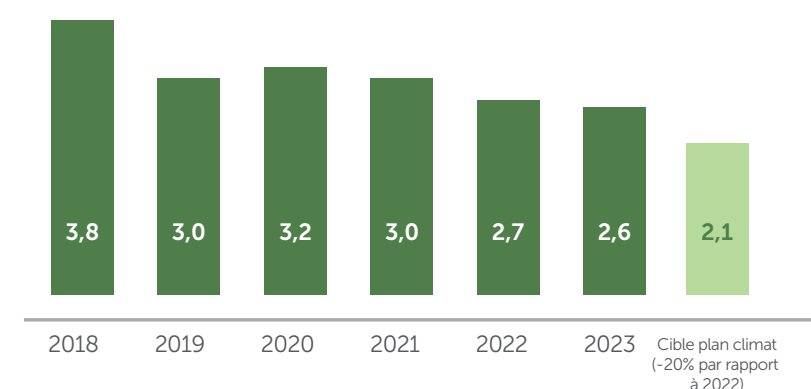
• Bilan carbone moyen d'un repas



L'alimentation des collégiens est un poste d'émissions de gaz à effet de serre très important, supérieur par exemple à celui de la consommation énergétique des bâtiments des collèges.

Outre la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département a mis en place depuis 2018 plusieurs mesures qui ont permis de **réduire de 33% les émissions de gaz à effet de serre** par repas servis dans les collèges satellites de l'atelier culinaire départemental : repas végétarien hebdomadaire, adaptation des grammages aux besoins des collégiens, approvisionnement en produits locaux.

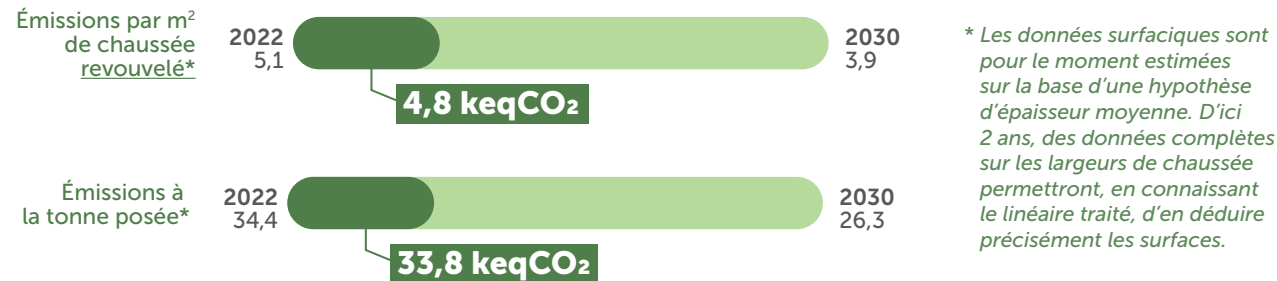
Émissions de gaz à effet de serre (en kgeqCO₂) par repas servi, pour les collèges satellites de l'atelier culinaire



• Part des techniques bas-carbone dans le total des surfaces de chaussées traitées



• Teneur en carbone moyenne de la maintenance des chaussées



La maintenance des chaussées est indispensable pour conserver l'aptitude du réseau routier départemental à supporter des déplacements performants et sécurisés. Le Département de la Savoie maintient en état 3 320 km de routes.

Les techniques les plus couramment utilisées pour l'entretien des chaussées sont particulièrement émettrices de gaz à effet de serre. Le Département s'est donc engagé dans une politique maintenance qui combine des mesures destinées à prolonger la durée de vie des chaussées et un usage accru de techniques moins carbonées (retraitement en place, enrobé à l'émulsion, enduit superficiel) lorsque les travaux de renouvellement ne peuvent être évités.



Accompagner la transition énergétique sur le territoire

• Nombre de km parcourus en covoiturage

600 000 km parcourus en co-voiturage en 2023 ayant bénéficié de la gratification du Département.

Le transport routier représente à lui seul 30% des émissions nationales de gaz à effet de serre. Au-delà des émissions de CO₂, les véhicules thermiques émettent aussi d'autres polluants atmosphériques comme les particules fines, et surtout les oxydes d'azote, polluants précurseurs de l'ozone. Le Département dispose de leviers pour accompagner la décarbonation des déplacements sur son territoire, qu'il s'agisse du vélo, du covoiturage ou encore du fret ferroviaire. Le Département s'est ainsi associé aux EPCI du territoire pour déployer un dispositif de gratification du covoiturage, qui concerne tous les trajets covoiturés d'au moins 5 km réalisés en Savoie.

• Fréquentation des véloroutes

875 975 de passages vélo en 2023 (5 éco-compteurs sur 5 secteurs savoyards : Villarcher, Ugine, Tunnel du Chat, Tournon et La Ravoire).

150 km de vélo routes départementales, hors traversées des zones urbaines.

60 millions d'euros sur dix ans pour dynamiser et accélérer le report modal et la décarbonation des déplacements.

En 2023, le Département a adopté un nouveau plan vélo, qui permettra d'achever les réseaux structurants de véloroutes sur le territoire, de réaliser en maîtrise d'ouvrage un itinéraire cyclable pour chacun des territoires d'action départementale, et de soutenir financièrement les intercommunalités dans la réalisation de leurs itinéraires.

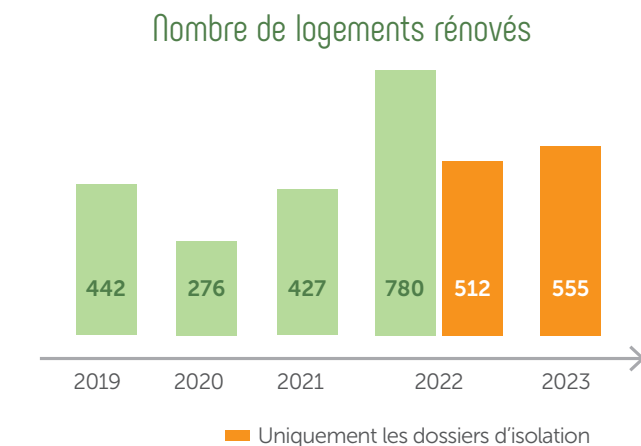
• Emissions de gaz à effet de serre évitées chaque année sur le territoire par les logements rénovés grâce au dispositif d'aide financière



La consommation d'énergie des logements privés représente 10% des émissions nationales de GES. La rénovation de ce parc de logements est une priorité nationale. Le Département propose un dispositif d'aide financière aux ménages savoyards modestes, « Savoie Rénov'énergie », pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale (maison individuelle et immeuble collectif).

Ce dispositif a permis de **rénover 555 logements en 2023**. Ainsi, le Département contribue à la massification de la rénovation des logements des plus précaires, objectif clé de la planification écologique.

À noter, courant 2023, financement d'opérations isolées de changement de chauffage a pris fin, réduisant de facto le nombre de dossiers financés. Le dispositif est recentré sur des opérations d'isolation performante pour les maisons individuelles comme pour les co-propriétés, plus efficaces d'un point de vue économique et climatique.



• Émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux projets d'équipements publics performants en énergie financés



Les collectivités du bloc communal sont propriétaires d'environ 45% des bâtiments publics, soit 150 millions de m². Le Département accompagne financièrement les communes et intercommunalités du territoire par le biais de deux dispositifs : le Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC) ainsi que les contrats départementaux (CD).

Depuis 2010, le Département a introduit de l'éco conditionnalité dans ses dispositifs en exigeant un niveau de performance thermique minimale pour les projets financés. Les dossiers FDEC dans lesquels on retrouve de la performance énergétique représentent environ 25% du budget dédié au FDEC.

Dans le cadre de la révision du Plan climat, l'objectif 2030 sera réajusté.

Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

La nouvelle feuille de route départementale s'aligne sur les objectifs de la stratégie française énergie-climat (qui comprend la stratégie nationale bas-carbone ainsi que la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique). Le plan climat départemental permet une accélération de la décarbonation du fonctionnement de la collectivité et de l'exercice de ses compétences. Il permet également de mieux prendre en compte la problématique de l'adaptation au changement climatique (usages de l'eau, adaptation des bâtiments, préservation de la biodiversité, etc.).

Ainsi, le nouveau **Plan climat 2023-2030** acte une volonté plus ambitieuse du Département. Le plan d'action constitue le cœur du Plan climat. Il regroupe l'ensemble des actions concrètes mises en œuvre par le Département pour contribuer à l'atténuation et à l'adaptation du changement climatique.

Trois objectifs fondent l'action Départementale dans le cadre de ce Plan climat :

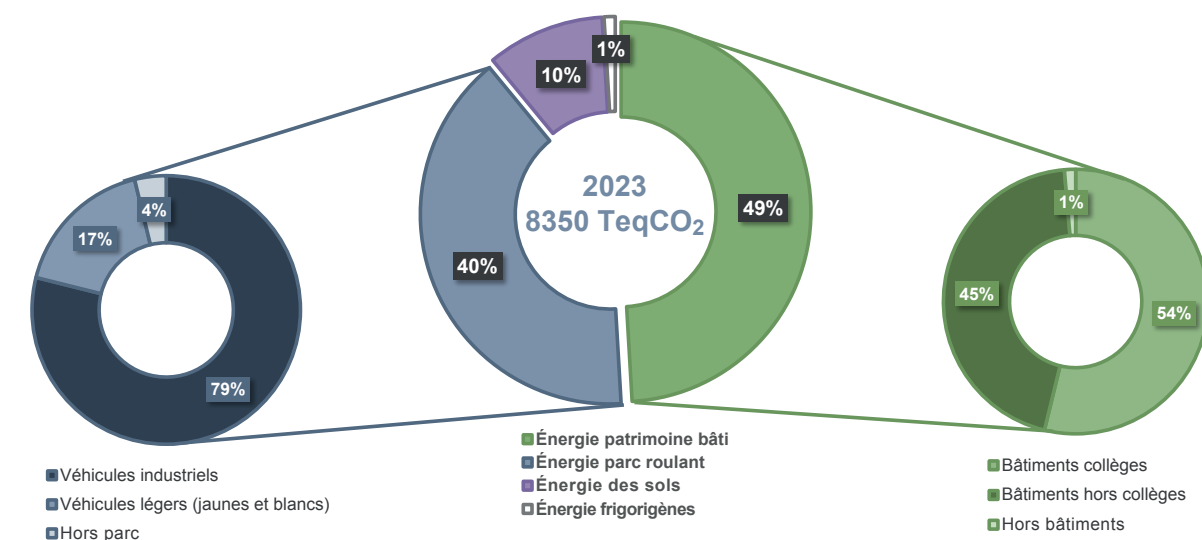
- **Être une collectivité exemplaire** en matière de décarbonation et d'adaptation au changement climatique
- **Accompagner les acteurs du territoire** pour œuvrer à une Savoie plus sobre et plus résiliente
- **Consolider les connaissances** pour mieux éclairer l'action publique, tant en interne que sur le territoire.

ZOOM BEGES 2023

Un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a pour objectif d'identifier les émissions dont est responsable une organisation, soit directement dans son activité (scopes 1 et 2), soit indirectement en amont et en aval de ses activités (scope 3). Calculer et déclarer le BEGES est une obligation réglementaire pour le Département, qui réalise annuellement son BEGES (scopes 1 et 2) depuis 2011. A partir de 2025, l'obligation de déclaration sera étendue au scope 3. En outre, un plan d'actions visant la réduction des émissions doit désormais être associé à la déclaration BEGES.

Le Plan climat intègre le plan de réduction du BEGES (tout en allant au-delà, puisqu'il ne concerne pas que le fonctionnement interne du Département). Le Département de la Savoie se fixe comme objectif de réduire de 40% ses émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) d'ici 2030. Des objectifs complémentaires sur les émissions indirectes et les puits de carbone seront définis en 2025 et 2026.

Bilan GES de l'année 2023 : 8 350 tonnes équivalent CO2 (scopes 1 et 2)



Zoom sur des actions engagées

Rénover les bâtiments pour consommer moins d'énergie

La rénovation globale des bâtiments comprend l'amélioration de la performance thermique des enveloppes ainsi que l'amélioration du rendement des équipements techniques. Le Département met en œuvre une programmation pluriannuelle d'investissements ambitieuse en matière de rénovation de ses bâtiments. D'ici 2030, **40 opérations** comportant de la rénovation des enveloppes sont programmées.

Zoom sur des actions exploratoires

Rationaliser l'occupation des locaux

La sobriété foncière est un levier essentiel pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES. Le Département a entrepris un audit fonctionnel du patrimoine, permettant d'analyser l'occupation actuelle des locaux et d'étudier les possibilités d'optimisation, dans une logique environnementale mais également de qualité de vie au travail. Le travail porte dans un premier temps sur les 7 sites du Département accueillant le plus d'agents (environ 770 agents sur 18 000m²).

Sortir la flotte de véhicules lourds des énergies fossiles

Le Département maintient en état 3 320 km de routes départementales (dont 900 km au-dessus de 1 000m d'altitude) à l'aide d'une flotte de près de 600 véhicules métier (dont 160 camions, 140 tracteurs, 20 fraiseuses...).

Suite à l'expérimentation pleinement concluante de l'hiver dernier, la quasi-totalité des véhicules routiers du Département, véhicules industriels et légers, consommeront du bio diesel type HVO dès l'automne 2024.

Néanmoins, cette possibilité très intéressante ne peut être que transitoire. Le Département démarre un travail sur une décarbonation plus pérenne de ses véhicules diesel, en envisageant une transition vers l'hydrogène.

Mettre en place un plan de mobilité employeur ambitieux

Le Département s'engage dans la réalisation d'un plan de mobilité employeur (PDMé) ambitieux. Pour cela, un diagnostic complet des mobilités domicile - travail de ses agents a été réalisé. Ce travail permettra de déterminer les potentiels de report sur les différents modes de mobilité bas-carbone et de décliner un plan d'action adapté aux contraintes de l'ensemble des agents.

Afin de s'inscrire pleinement dans la transition écologique, le Département a mis en place le « forfait mobilités durables ». Ainsi, les agents ont pu en bénéficier début 2024 grâce à leur trajet domicile-travail effectué en 2023.

283 agents (dont 193 en vélo) ont bénéficié du FMD

Dispositif de tri des déchets administratifs

Une collectivité comme le Département de la Savoie génère de nombreux flux de déchets (papiers administratifs, équipement électroniques, matériel médical, déchets inertes de travaux routiers, matériaux de construction du bâtiment, biodéchets et déchets verts, etc.).

Le Département est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de gestion durable et solidaire de ses déchets de papiers administratifs. Un diagnostic complet des flux de déchets en cartographiant les types de déchets produits et en évaluant la performance des pratiques de collecte et de valorisation va être réalisé.

FINALITÉ 2

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



Cette finalité est couverte par le Plan climat, sur son axe « Adaptation au changement climatique », qui recouvre l'adaptation des infrastructures, l'usage des ressources, et la protection des milieux naturels, en interne et sur le territoire.

Le bilan des indicateurs de résultat pour les actions engagées du volet "Adaptation" du Plan climat est présenté dans cette partie

Les indicateurs de résultat 2023 du Plan climat



Adapter l'usage des ressources naturelles

- Volume d'eau économisé annuellement grâce au cumul des travaux financés



** Les travaux sont réalisés sur 2 ans. Les économies seront générées à partir de 2025. Il s'agit pour l'instant d'estimations.*

Combinées avec des vagues de chaleur toujours plus sévères, les périodes de sécheresse estivales génèrent des tensions croissantes sur les usages de l'eau. Une sécurisation des approvisionnements est nécessaire. En Savoie, les rendements de réseaux sont variables d'une collectivité à l'autre, avec des enjeux significatifs en secteur rural compte tenu du linéaire de réseaux important par habitant desservi.

Dans le cadre de son appel à projets eau (**45 dossiers retenus en 2023 pour 1,2 M€ d'aides départementales**), le Département accompagne les collectivités du territoire afin d'adapter leur gestion de l'eau à un contexte de changement climatique. Une partie de cet appel à projet est dédié à des opérations de réduction des fuites représentant pour 2023 un montant de 200 000 € de subvention pour une estimation d'économie d'eau de 45 000 m³.

Autres indicateurs

Aides financières spécifiques aux collectivités pour une gestion performante de l'eau potable et l'assainissement ainsi que pour la gestion des milieux naturels.

- AAP « éducation à l'environnement »

En 2023, le Département poursuit son appel à projet Education à l'environnement. Depuis l'origine du dispositif en 2019, 93 établissements scolaires ont été soutenus financièrement pour la réalisation de 93 projets. Certains collèges ont participé plusieurs fois à l'appel à projet. Pour organiser leur projet, les établissements peuvent s'appuyer sur le catalogue des intervenants disponible sur le site internet du Département de la Savoie.

La session 2022-2323 permettra de financer **18 projets dont 6 portés par des collèges pour un montant d'aides départementales de 18 503 €.**

- AAP « espaces naturels » à destination des collectivités

Depuis 2018, le Département propose un appel à projets à destination des collectivités territoriales permettant de financer des projets en faveur des milieux naturels et de la biodiversité.

Cet appel à projets couvre différents champs thématiques : la restauration des milieux naturels, la restauration des continuités écologiques, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et l'ouverture au public des espaces naturels.

En sept ans, 52 projets ont été soutenus pour un montant de travaux de plus de 3 400 000 € et un montant de subventions départementales de 1 334 148 €.



Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

- La Savoie abrite un patrimoine naturel d'exception lié à sa géographie alpine, mais demeure vulnérable à l'impact des activités humaines (urbanisation, pollution, pratiques intensives...). Afin de renforcer son action en matière de milieux naturels et de biodiversité, le Département a lancé fin 2023, **une démarche d'élaboration d'un Schéma départemental des Espaces naturels sensibles (ENS)**. La concertation territoriale importante menée autour du Schéma et des futurs sites naturels s'est déroulée durant toute l'année 2024 et devrait s'achever début 2025. A terme, une vingtaine de sites naturels pourraient intégrer le réseau des ENS et seront les supports d'actions variées de préservation de la biodiversité, de découverte du public ou de restauration écologique des milieux naturels, menées en étroite collaboration avec les acteurs locaux.territoire.
- La fin de la politique agricole et forestière commune au sein du Conseil Savoie Mont Blanc, actée en 2023, et l'évolution du cadre d'intervention institutionnel redonnent une place prépondérante à l'intervention du Département en faveur de l'agriculture et de la forêt savoyardes. Le Département souhaite ouvrir **une nouvelle phase de ses politiques en faveur de l'agriculture et de la forêt filière bois**. Cette nouvelle politique se décline sous la forme de contrats signés par les différentes parties pour indiquer les engagements réciproques entre le Département et les acteurs socio-professionnels (11 contrats de filière et 2 contrats thématiques (pastoralisme et foncier).

Sur le secteur agricole, le Département souhaite accompagner les professionnels agricoles pour relever les défis d'une agriculture d'excellence, vivable et rémunératrice, qui s'adapte au changement climatique, qui opère une transition agroécologique et qui répond aux attentes de la société et des consommateurs.

Sur le secteur forestier, le projet de contrat forêt-bois répond à l'ensemble des problématiques concernées sur ce secteur, que ce soit pour la forêt publique ou la forêt privée, en particulier face aux enjeux territoriaux, environnementaux et climatiques.

Le soutien du Département permet à l'ensemble de ces filières de s'engager dans des pratiques d'adaptation au changement climatique et respectueuses de l'environnement.



Zoom sur des actions engagées

Génie végétal, risques naturels

Depuis maintenant plus de 10 ans, le Département s'est tourné vers des techniques de stabilisation du manteau neigeux et des glissements superficiels par le biais du génie végétal. De nombreux chantiers sont réalisés chaque année. En moyenne, sur les 5 dernières années, **entre 1 000 à 1 500 arbres ont été plantés chaque année**.

Le principe est de reproduire les comportements naturels observés dans le milieu forestier : les arbres sont plantés en groupes (appelés collectifs) d'une quarantaine de petits plants d'une dizaine de cm de hauteur, les plants se protègent ainsi mutuellement pour permettre petit à petit aux plus résistants de prendre le dessus. Pour protéger les plants contre les effets de la reptation de la neige et stabiliser le manteau neigeux en attendant que les arbres soient suffisamment grands pour prendre le relais, des trépieds en bois sont installés à l'amont de chaque collectif, et les plants sont installés sur des micro-banquettes horizontales, ce qui améliore par ailleurs la rétention d'eau.

En Savoie, les enjeux liés à la route sont très spécifiques. Les routes souffrent des conséquences du changement climatique. 900 km de routes départementales sont situés au-dessus de 1 000 mètres d'altitude.

L'année 2023 aura été marquée par une intensité et une récurrence exceptionnelle d'événements climatiques ayant conduit à des phénomènes géologiques majeurs, fin août avec l'effondrement de la falaise de La Praz, et en novembre et décembre 2023 à la suite des intempéries qui seront venues illustrer les effets visibles du changement climatique. Au total, **300 évènements naturels majeurs ont été répertoriés en 2023** (chutes de blocs, glissement de terrain, crues et inondations, avalanches, ...), soit le deuxième plus grand nombre observé derrière 2018.

Zoom sur des actions exploratoires

Préservation de la biodiversité en bord de route

La gestion des dépendances vertes concerne l'entretien courant réalisé sur les accotements routiers le long des 3 320 km de routes départementales. Depuis 2023, le département mène une réflexion sur les pratiques d'entretien des bords de routes, afin de tendre vers un meilleur équilibre entre la sécurité des usagers, la préservation de la biodiversité et du patrimoine routier (réseau d'assainissement, ouvrages d'art et chaussée).

Ces premières expérimentations portent en grande partie sur des modifications de pratiques, **204 km de routes**, visant à retarder la fauche et à cibler les sections d'accotements où il est nécessaire de faucher, pour assurer d'une part la visibilité aux usagers de la route et minimiser les coûts de maintenance du patrimoine. Retarder la fauche fait partie des grands axes pour préserver la biodiversité puisque cela permet aux différentes espèces végétales et à la petite faune de réaliser leurs cycles de vie. De plus, une des expérimentations porte sur un nouvel outil de coupe, sur 96 km de route, offrant une hauteur de fauche d'herbe à 15 cm et permettant le retour d'espèces florissantes et des pollinisateurs.

FINALITÉ 3

ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



Cette finalité est couverte par le schéma social unique du Département.

Principaux indicateurs

Évolution du nombre d'habitats inclusifs (aide à la vie partagée)

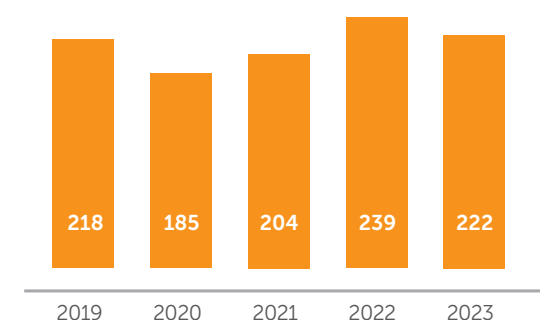
Sur les 13 habitats inclusifs prévus d'ici à 2026, **7 ont ouvert en 2023** et représentent 50 habitants, bénéficiaires de l'aide à la vie partagée sur les 107 prévus à terme, soit 46.73%.

Nombre de bénéficiaires du RSA ayant signé un contrat aidé co-financé par le Département

En complémentarité de l'État, le Département verse une aide financière aux employeurs qui recrutent des allocataires du RSA en contrats aidés : parcours emploi compétences (PEC) dans le secteur non marchand (le cofinancement des contrats du secteur marchand s'étant arrêté fin 2019) et contrats à durée déterminée d'insertion en atelier chantier d'insertion CDDI en ACI.

Aujourd'hui, la hausse concerne les allocataires du RSA embauchés en ateliers chantiers d'insertion. En 2023, le Département a ainsi facilité l'embauche de **222 allocataires du RSA** (5494 foyers allocataires du RSA). L'augmentation de la capacité d'accueil et d'accompagnement des ACI (atelier et chantier d'insertion) a été fortement soutenue par l'État au titre du Pacte ambition pour l'insertion par l'activité économique.

Nombre de bénéficiaires du RSA ayant signé un contrat aidé

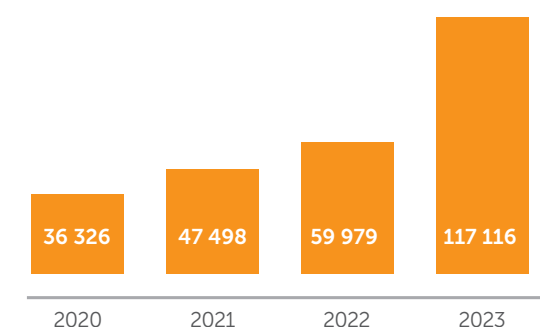


Nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel

En 2023, le nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel a encore augmenté par rapport à 2020 et 2021.

Cette poursuite de la hausse du nombre de personnes accueillies, montre la nécessité de maintenir des lieux d'accueil physique.

Nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de 1^{er} accueil inconditionnel



Le PASIP a vocation à recevoir toute personne, quels que soient sa demande, sa situation et son statut. Ce premier accueil social assure les fonctions suivantes :

- une écoute bienveillante des personnes,
- une information sur leurs droits et éventuellement l'ouverture de ceux-ci,
- une orientation fiable vers un interlocuteur ou un service en adéquation avec les difficultés exposées par la personne.

Le Conseil Départemental, en sa qualité de chef de file des solidarités, est chargé de mettre en place une politique cohérente de l'accueil social inconditionnel de proximité. Cette mission s'inscrit notamment dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et le nouveau Pacte des Solidarités.

- Taux de bénéficiaires du RSA orientés vers un référent unique social en moins d'un mois

Ce taux est de 100% en 2022.

Depuis janvier 2021, le Département procède à l'intégration des flux quotidiens de la CAF permettant une orientation hebdomadaire des nouveaux entrants dans le dispositif RSA. Ainsi, 100 % des nouveaux entrants au RSA reçoivent leur notification d'orientation vers un parcours d'accompagnement sous 10 jours, qu'il s'agisse d'une orientation sociale ou emploi.

Schéma stratégique



Se déroulant sur la période 2020-2024, le premier schéma social et médico-sociale unique concerne toutes les politiques publiques sociales en favorisant la transversalité des démarches, afin de mieux répondre au parcours de la personne concernée.

L'objectif du **schéma social unique** est de mettre en cohérence les politiques sociales et médico-sociales pour une prise en charge centrée sur la personne tout au long de sa vie.

La transversalité est un atout pour accompagner chaque personne dans son parcours de vie et à tout âge, en privilégiant l'adaptation des politiques sectorielles à la pluralité des problématiques auxquelles peut être confronté un individu tout au long de sa vie.

Une évaluation a été conduite sur plusieurs mois, de façon concertée, associant tous les acteurs concernés (élus, directeurs, services, partenaires, personnes concernées, directions partenaires).

Globalement l'évaluation du schéma, conduite en 2023 et 2024, est positive : schéma transversal plébiscité et qui a fait ses preuves, renforcement du rôle de chef de filât, 75% des actions prévues mises en œuvre, budgets maîtrisés sur la durée du schéma, transformation des places en fonction de la demande, participation des personnes.

En janvier 2024, se sont tenues 33 rencontres avec l'ensemble des pilotes des fiches action pour la 4^e année du schéma social et médico-social unique. Celles-ci ont permis de souligner les avancées et réalisations de l'année, mais aussi de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

Depuis quatre ans, l'ensemble des actions avancent, renforçant d'autant la cohérence du projet et l'atteinte des grands objectifs posés.

Zoom sur des actions engagées

Forum mieux vieillir

La conférence des financeurs de la perte d'autonomie a organisé le 23 mai 2024 la 5^{ème} édition de « Séniors et alors » à Saint Pierre d'Albigny. Près de 300 séniors ont participé à cette journée qui avait un triple objectif :

- sensibiliser les porteurs d'action à la question de la mobilité des séniors,
- faire découvrir des actions dans l'objectif d'essaimer,
- inciter à l'activité et la pratique sportive afin de maintenir une mobilité le plus longtemps possible.

La journée s'est déclinée sous deux formats : des apports théoriques le matin sur les enjeux de la mobilité et mise en pratique de la mobilité sous toutes ses formes par des ateliers sur fin de matinée et après-midi.

DORA, Découvrir - Orienter - Renseigner - Accompagner

DORA est un service public numérique conçu pour l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale, socio-professionnelle et professionnelle. En Savoie, il est déployé par l'équipe Service Public Insertion Emploi du Conseil Départemental en lien avec le national DATA-Inclusion.

DORA se veut une porte d'entrée simple et rapide pour trouver l'ensemble des informations et offres d'insertion sur une quinzaine de thématiques, géolocalisées sur le Département.

DORA permet aux structures de référencer et mettre à jour en temps réel leur offre de services pour la rendre visible pour l'ensemble des acteurs assurant l'accompagnement de public en insertion.

L'objectif de DORA est d'identifier en 2 clics un service adapté aux personnes, en fonction de la localisation et du besoin spécifique (trouver une offre d'insertion, contacter directement la personne référente, faire une demande d'orientation).

En septembre 2024 ce sont **176 structures sont référencées en Savoie** (133 en 2023), dont 100% ont publié au moins une offre de service (705 services publiés). 490 utilisateurs sont inscrits.

Relais du dispositif de la nouvelle aide d'urgence pour les victimes de violence conjugales

La nouvelle aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales est disponible depuis le 1^{er} décembre 2023 au niveau national. L'objectif est de lever les freins financiers auxquels peuvent être confrontées les victimes pour quitter leur conjoint violent.

Habitat inclusif (actualité personnes âgées et personnes en situation de handicap)

L'habitat inclusif offre une nouvelle alternative aux personnes âgées et personnes en situation handicap leur permettant de vivre dans un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Accessibles financièrement au plus grand nombre, les habitats inclusifs bénéficient de l'aide à la vie partagée (AVP).

Après une première programmation d'habitat inclusif signée en 2022, le Département continue le déploiement de ce dispositif avec **7 nouveaux habitats pour 30 personnes âgées et 26 personnes en situation de handicap**.

Au terme de deux programmations, le Département disposera de 20 habitats inclusifs qui concerneront de façon équilibrée, 163 bénéficiaires, 76 personnes âgées et 87 personnes en situation de handicap.

Elle bénéficie à toutes les personnes (femmes, hommes, avec ou sans enfant), victimes de violences conjugales qui souhaitent se séparer ou qui sont en cours de séparation, quelles que soient leurs conditions de ressources.

Un kit de communication spécifique a été créé (flyer, plaquette, gabarits pour les réseaux sociaux, QR code renvoyant vers le site arrêtons les violences). Le Département relaie ce nouveau dispositif en communiquant auprès des personnes concernées.

« Sa Voix qui chante », une chorale en Tarentaise pour créer du lien et retrouver du bien être

À l’occasion du forum social du 4 juillet dernier, « Sa voix qui chante » a pu proposer un intermède musical sur le temps de midi.

La chorale de Tarentaise a vu le jour en mai 2019, à l’initiative de deux assistantes sociales au centre social de Moûtiers. Ce projet a été travaillé en lien avec l’école des arts de Moûtiers, son intervenante en milieu scolaire, avec le service culture du département et avec des personnes accompagnées. Le projet a été et est toujours soutenu financièrement par le département de la Savoie.

L’objectif de cette action était de permettre à des personnes qui n’osaient pas aller vers des services existants de trouver un lieu sécurisant. Cette action a aussi permis de créer du lien, de s’insérer dans un groupe, d’apprendre à écouter l’autre, d’apprendre ou de réapprendre l’estime de soi, d’oublier son quotidien, de voir les assistantes sociales différemment.

Ce 4 juillet, c’est avec beaucoup d’émotions que les professionnels présents au forum ont pu les écouter. Pour elles, c’était une véritable victoire que d’avoir été capables de le faire.



FINALITÉ 4

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

ÉDUCATION
DE QUALITÉ

ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES

Cette finalité est notamment couverte par le Schéma unique de développement artistique et culturel, la politique jeunesse, la politique touristique et la mission de lecture publique

Principaux indicateurs

• Nombre de collégiens (10-15 ans) ayant participé à une intervention sur les enjeux climatiques
576 collégiens ont participé à 1 ou plusieurs interventions en classe sur les enjeux climatiques (fresque du climat, éco-délégués), dont 217 collégiens ayant participé au défi class'énergie.
1 044 élèves ont participé à un projet pédagogique d'éducation à la nature et à l'environnement.

• Nombre de collégiens (10-15 ans) ayant participé à un des 5 Plans sports
12 210 collégiens (10-15 ans) ont, en cumulé durant l'année scolaire, participé à un Plan sport.
114 Plans sports réalisés par les 46 collèges en cumulé (1, 2, 3 ou 4 plans réalisés par établissement).
Un 5^e Plan sport, dédié à la pratique de la course d'orientation, s'inscrit dans la suite des 4 précédents : proposer une découverte des spécificités de la Savoie via une activité physique et sportive de nature.

Le territoire savoyard se prête à la pratique de la course d'orientation. La course d'orientation revêt bien des atouts dans le champ scolaire, dont celui de permettre de découvrir le territoire. Sa pratique peut se réaliser aux abords des collèges, limitant ainsi les transports. Il y a un grand intérêt des établissements pour cette pratique en collège (41 des 46 établissements la proposent aux élèves). L'objectif sera davantage de la qualifier étant donné que la pratique est déjà forte.

Le dispositif du plan sport course d'orientation se déploie de cette manière :

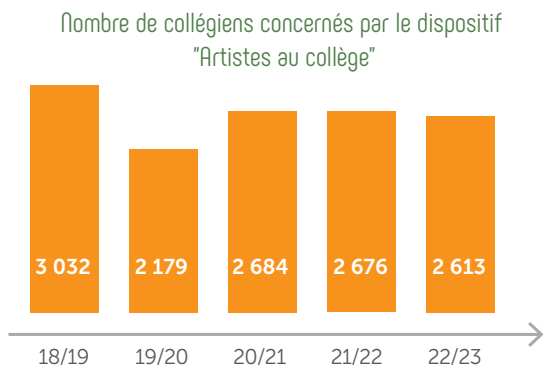
- Création et mise à disposition d'outils et matériels à proposer aux enseignants : mise à jour des cartes scolaires existantes et création de nouvelles, mise à disposition de matériels pédagogiques, réalisation de fiches pédagogiques et de tutoriels.
- Création d'une plateforme de course d'orientation scolaire à destination des professeurs : effective depuis octobre 2023, elle est au centre du dispositif.
- Création de parcours permanents scolaires. Pour mémoire, la base départementale d'aviron est déjà dotée d'un parcours permanent.

• Nombre d'actions des structures jeunesse qui prennent en compte les 17 ODD
Dans le cadre des Contrats territoriaux jeunesse, le Département accompagne les territoires à décliner des actions pour les jeunes.
À ce titre se sont plus de **228 actions qui sont accompagnées chaque année.**
Les professionnels jeunesse prennent en compte les objectifs de développement durable en déterminant sur lesquels ils agissent pour chacune de leur action. Suite à un travail de recensement il apparaît que les 3 ODD les plus pris en compte dans les actions sont :

- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité des sexes



• Nombre de collégiens (10-15 ans) concernés par le dispositif « Artistes au collège »
2 613 collégiens (année scolaire 2022/2023).
Sur des périodes de 2 semaines à 5 mois, des artistes ont été accueillis en résidence dans 22 collèges pour faire vivre un projet culturel à 63 classes.



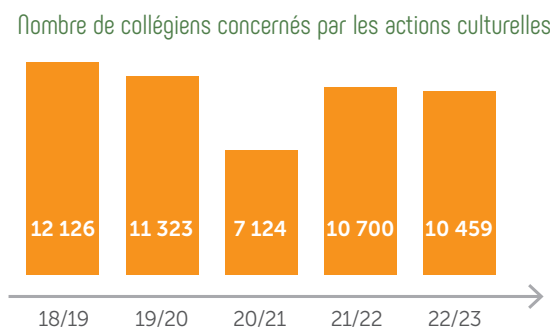
Le Département place l'éducation artistique et culturelle au cœur de ses priorités. Le dispositif Artistes au collège permet aux élèves de rencontrer des artistes, découvrir et pratiquer l'art sous toutes ses formes. Cette expérience favorise la confiance en soi et le bien-être des participants.

Cette année, le collectif d'artistes Komplex Kapharanüm s'est, par exemple, installé en résidence pendant une semaine au collège Jean Rostand, à Moûtiers, pour inviter 2 classes de 4^{ème} à partager leur vision de leur territoire « Cœur de Tarentaise » en 2050.

Pour s'exprimer, les élèves ont travaillé autour de l'écriture, la prise de parole ou la mise en forme scénographique des mots. En parallèle, le collectif a travaillé pendant 3 soirées avec les internes du collège pour une transformation plastique et graphique du collège (collages, affichage, peinture...). Ce projet collectif « la lettre manifeste » a incité les collégiens à se soutenir mutuellement avec bienveillance et à prendre confiance dans leur capacité à écrire, prendre la parole face à un public, dessiner.

• Nombre de collégiens (10-15 ans) concernés par les actions culturelles initiées ou soutenues par le Département
10 459 collégiens concernés par des actions culturelles sont initiées ou soutenues par le Département et ses partenaires.

Sur une année scolaire les 57,40% des collégiens savoyards ont eu l'opportunité d'aller voir un film, un concert ou un spectacle, d'échanger avec des artistes ou encore d'entrer dans une pratique artistique.



- Nombre d'albums distribués aux familles

Initiée par le ministère de la Culture, l'action nationale Premières Pages consiste à offrir un album à chaque famille, dans l'année qui suit l'arrivée d'un nouvel enfant, né ou adopté en Savoie. Cette opération a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.

L'opération, coordonnée par la Direction de la lecture publique de Savoie et Haute-Savoie existe depuis 2010 sur le Département de la Savoie.

2 455 albums « Pouik et du petit oiseau » remis aux familles.

- Nombre de bibliothèques partenaires du dispositif DAISY

Depuis 2018, en partenariat avec l'Association Valentin Haüy, la Direction de la lecture publique propose un accès illimité et gratuit à des livres audio dans un format adapté facilitant la navigation à l'intérieur du texte (possibilité de se déplacer de chapitre en chapitre, de modifier la vitesse de la lecture sans déformer la voix). Ce format adapté se nomme DAISY. Ce service s'adresse à toute personne empêchée de lire en raison d'un handicap moteur, visuel, cognitif, psychique ou de troubles DYS.

65 bibliothèques faisant partie du dispositif.

25 lecteurs Victor offerts aux bibliothèques.

Schémas stratégiques

- L'adoption par l'Assemblée départementale du **schéma unique de développement artistique et culturel** en juin 2023 dote le Département d'une toute nouvelle feuille de route à l'horizon 2028. Résolument tournées vers les habitants, les nouvelles ambitions visent à découvrir la diversité de l'offre culturelle près de chez soi, apprendre et pratiquer selon ses besoins et ses envies et bénéficier d'une offre de qualité, avec la complicité des professionnels de la culture et des collectivités. Pour conduire cette politique, le Département souhaite agir en circuit court et tisser du lien entre les habitants, les territoires et les artistes.

À l'automne 2023, des réunions participatives ont été organisées dans les territoires pour impulser la phase de mise en œuvre. Courant 2024, les critères d'aides aux établissements d'enseignements artistiques, aux équipes artistiques professionnelles et à la programmation culturelle ont été adaptés aux nouveaux enjeux. Ils seront appliqués en 2025.

La stratégie d'évaluation du schéma permettra d'être « agile » et de faire évoluer l'action départementale au gré d'indicateurs mieux maîtrisés.

- Grace à la mobilisation de plus de 350 acteurs à travers huit groupes témoins, la **politique jeunesse départementale** a été renouvelée en mars 2022 et les contrats territoriaux jeunesse avec l'ensemble des collectivités qui possèdent la compétence jeunesse ont été signés en 2023.

L'enjeu principal est de considérer tous les jeunes savoyards de 0 à 25 ans et de leur garantir les meilleures conditions d'éducation, d'épanouissement et d'émancipation.



Les 3 orientations validées :

1. Favoriser toutes les initiatives permettant aux jeunes de s'épanouir :

- En étant égaux face à l'accès à leurs droits, à l'éducation, aux loisirs, et à la culture.
- En étant experts et co-auteurs de leurs pratiques.
- En étant en bonne santé physique, psychique et sociale.

2. Développer la citoyenneté des jeunes dans un département ouvert à tous, résilient et durable :

- Des jeunes informés, conscients et ouverts sur les enjeux du monde.
- Des jeunes préparés aux enjeux du vivre ensemble et co-auteurs du changement (égalité, discriminations, justice...).
- Des citoyens engagés dans les actions et instances jeunesse.

3. Accompagner la dynamique des acteurs socio-éducatifs :

- Pour connaître, accueillir, informer, orienter, accompagner, animer, faire des propositions aux jeunes de 0-25 ans du territoire et co-évaluer avec eux.
- Pour développer leurs compétences et le maillage d'acteurs.
- Pour contribuer et participer aux dynamiques de réseaux (local, départemental).

Cette nouvelle politique jeunesse prend en compte les objectifs de développement durable tels énoncés par l'ONU en 2015. Les actions jeunesse portées sur l'ensemble des territoires seront donc en lien avec les ODD et font l'objet d'un suivi sur la durée du contrat.

- L'Assemblée départementale a décidé, par délibération du 16 juin 2023, de donner à la **politique touristique** une nouvelle ambition globale et transversale :

Développer un tourisme de pleine nature durable en Savoie en veillant à l'offre destinée aux jeunes. Pour cela, il s'agit de maintenir et renforcer l'attractivité de la Savoie et de ses territoires par le soutien au développement d'une offre touristique diversifiée de qualité, sécurisée, durable, accessible et ludique avec une attention particulière accordée au public jeune qui fera la clientèle de demain.

Ce positionnement stratégique donne tout son sens à l'action menée par la Commission départementale des espaces sites et itinéraires dont la vocation est de favoriser des aménagements de sites d'activités de pleine nature plus vertueux prenant en compte toutes les composantes d'un espace : cohabitation entre usagers (autres pratiquants activités de pleine nature, agriculteurs) et biodiversité.

Par ailleurs, l'attention portée aux jeunes se traduit notamment par une action renforcée en faveur de la rénovation des centres de vacances et de la relance des départs en classes à découverte source d'épanouissement, d'apprentissage au vivre ensemble et de bienfaits pour les apprentissages pour les jeunes.

- La **mission de lecture publique** est assumée par les bibliothèques départementales. En Pays de Savoie, les deux bibliothèques départementales ont été rapprochées au sein d'une même direction placée sous l'autorité du Conseil Savoie Mont Blanc.

Les grands axes de développement de la lecture publique en Pays de Savoie s'articulent autour des ambitions suivantes : la lecture partout et pour tous, la direction de la lecture publique à l'initiative du développement territorial, la direction de la lecture publique actrice et facilitatrice.

Zoom sur des actions engagées

Carte OKAY Savoie

Depuis la rentrée de septembre 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6^e à la 3^e, elle donne chaque année accès à un porte-monnaie numérique doté de 100 €. Ce crédit est utilisable auprès de nombreux partenaires pour financer des activités sportives et culturelles : clubs sportifs, associations culturelles, cinémas, librairies. Depuis la rentrée 2024, la CAF abonde de 30€ supplémentaires le porte-monnaie des jeunes issus de familles de 3 enfants ou plus.

Quelques chiffres sur cette première année de carte OKAY Savoie :

- **Nombre de bénéficiaires : 18 650** (soit 88,8% des collégiens)
- **Répartition des dépenses : 55% sport et 45% culture**

Si tu tombes, je te rattrape

La Savoie compte par ailleurs **14 comités d'action culturelle en 2023**, répartis sur cinq territoires. Ils regroupent sur un même bassin de vie les opérateurs culturels, éducatifs, sanitaires, sociaux et médico-sociaux volontaires pour développer des projets culturels communs. L'objectif est créer du lien social en mixant les publics, de favoriser l'estime de soi, et de susciter l'envie de participer et découvrir.

En 2024, le comité d'action culturelle de Saint-Pierre d'Albigny a ainsi travaillé avec la complicité de la Cie La Main qui Parle sur le thème de la chute, de l'équilibre et de l'entraide. Les publics du foyer de vie du Col du Frêne, de l'accueil de loisirs du centre socioculturel La Partageraie, de l'institut médico-éducatif Saint-Réal et de l'EHPAD de l'hôpital Miche Dubettier ont été mobilisés sur plusieurs ateliers croisés et un spectacle réalisé en commun le 3 juillet dans la cour de l'hôpital. A travers l'expression orale et corporelle, ce projet a encouragé la quarantaine de participants de tout âge à se mettre en mouvement et à entrer en relation.

Le dispositif Savoie en scènes

Le dispositif « Savoie en scènes », porté par le Département, s'inscrit dans une logique de circuits-courts culturels : les organisateurs ponctuels d'événements sont encouragés à programmer des spectacles de qualité proposés par des compagnies locales, en les rémunérant au « juste prix ». De Yenne à Aussois, les demandes d'aide affluent de tout le territoire.

105 représentations ont été programmées au plus près des habitants, y compris au sein même de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, **touchant un total de 13 087 personnes en 2023**.

Les Estivales en Savoie

Le festival, 100% Département, poursuit le développement d'une démarche écoresponsable. Une charte d'accueil est désormais systématiquement transmise aux productions pour partager les valeurs du festival et inciter les artistes à adopter les bons gestes : éviter les trajets intérieurs en avion, préférer les mobilités douces pour les trajets hôtels/site, emporter sa gourde.

Pour favoriser les produits bios et/ou locaux et éviter le gaspillage, de nouveaux partenariats ont été développés pour la petite restauration des artistes.

En ce qui concerne la mobilité des publics, 3 bus ont été affrétés au départ des territoires des Bauges, d'Arlysère et de Maurienne pour transporter 150 spectateurs sur 2 concerts. La signalétique sur site a été entièrement revisitée et conçue avec des matériaux de récupération. Enfin, pour améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite, les conditions d'accès à la plateforme ont été adaptées.

L'accompagnement pour l'insertion professionnelle

Une étude a été réalisée pour mieux connaître les profils des travailleurs non-salariés bénéficiaires du RSA (TNS BRSA). Une expérimentation d'un diagnostic économique et financier de l'activité de tous les nouveaux entrants BRSA TNS a également été menée sur le territoire du bassin chambérien.

L'expérimentation s'est déroulée depuis septembre 2021 à décembre 2023 (avec l'objectif de réaliser 80 diagnostics par an). Elle a permis d'observer la plus-value d'un diagnostic effectué par un prestataire compétent en matière de développement économique et financier qui connaît le réseau des partenaires de l'entrepreneuriat.

À compter du 1^{er} janvier 2024 : généralisation de l'expérimentation sur tout le département.

Soutenir la parentalité

La maison sociale du bassin Chambérien renforce les liens de proximité avec la population afin que les parents, fragilisés par l'éducation de leurs enfants, puissent se rendre davantage à la Maison des familles située à Cognin. Un lieu d'accueil, d'échange et d'entraide pour soutenir et conforter les parents dans leur rôle éducatif.

C'est l'occasion, pour ces parents, accompagnés de leurs enfants, de rencontrer la psychologue enfance jeunesse famille et la puéricultrice. L'objectif est également de faire connaître la Maison des familles à d'autres parents. Cette initiative a été saluée par les parents, qui se sentent moins seuls face à leurs difficultés éducatives.

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Comme chaque année le Département de Savoie s'engage en faveur de l'emploi des personnes handicapées en proposant des actions de sensibilisation sur le sujet lors d'une semaine dédiée.

Cette année la semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'inscrit dans la thématique nationale de l'ADAPT (l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) à travers le lien entre handicap et parcours professionnels. Cette semaine est l'occasion d'informer sur les différents dispositifs existants pour faciliter l'insertion professionnelle de ces publics au sein du Département.

Du 18 au 22 novembre 2024, la semaine dédiée à la thématique est l'occasion de mettre l'accent sur la sensibilisation à la diversité des situations de handicap et des parcours professionnels : animations, jeux, Duoday et quizz ponctuent la semaine de sensibilisation.



FINALITÉ 5

FONDER LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

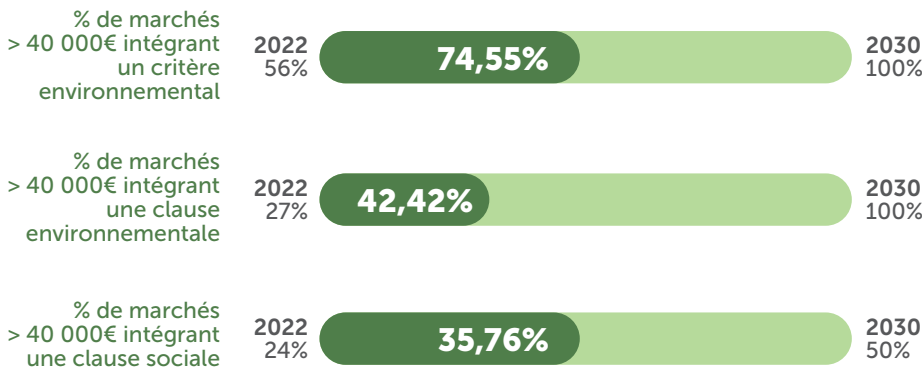


Cette finalité est notamment couverte par le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER), le Plan collèges et le Schéma directeur numérique

Les indicateurs de résultat 2023 du SPASER

Proportion des marchés incluant une clause sociale ou environnementale

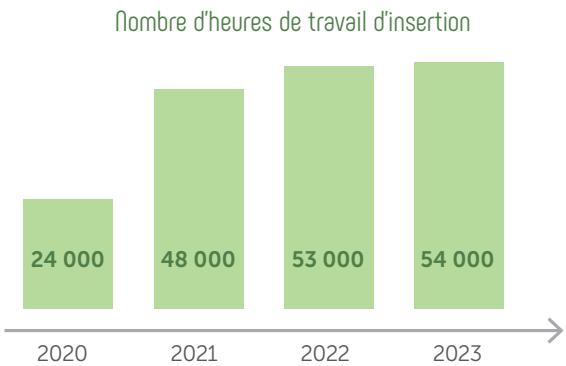
Avant la réalisation de son schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), le Département de la Savoie avait déjà réalisé des progrès importants dans la prise en considération de la performance environnementale et sociale dans ses marchés publics. La collectivité renforce son ambition en matière d’achat durable dans le cadre du SPASER, afin notamment d’atteindre les objectifs fixés par la loi climat et résilience de 2021.



Nombre d’heures de travail d’insertion réalisées dans le cadre des clauses sociales gérées par le Département

54 355 heures de travail d’insertion

Avec des clauses d’insertion : 34 opérations dont certaines ont plusieurs marchés (comme les accords-cadres à bons de commande qui ont plusieurs lots, et chaque lot est un marché), ce qui revient en tout à 95 marchés.



Le développement des clauses sociales dans les marchés publics du Département est effectif depuis fin 2016. La croissance de cette activité est continue d’une année sur l’autre.

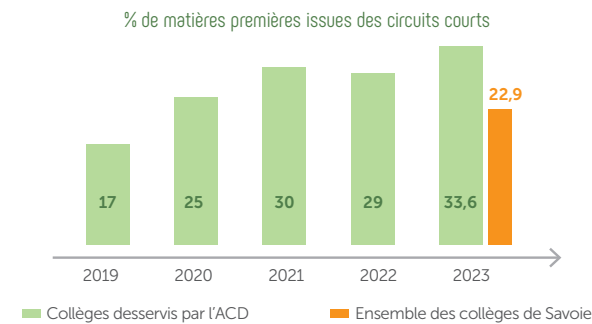
Les indicateurs de résultat 2023 du Plan collèges

• Part des circuits courts dans les repas servis

34% de matières premières issues des circuits courts pour l'atelier culinaire

Moyenne collèges en production autonome en 2023 : 18%

Moyenne collèges de Savoie en 2023 : 23%

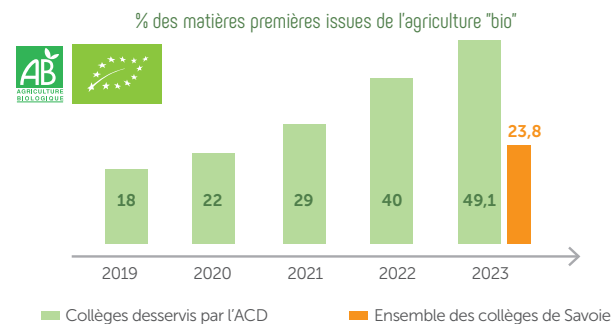


• Part de l'agriculture « bio » dans les repas servis

49% de matières premières issues de l'agriculture « bio » pour l'atelier culinaire

Moyenne collèges en production autonome en 2023 : 12%

Moyenne collèges de Savoie en 2023 : 24%



• Proportion de produits de qualité SIQO y compris Bio courts pour l'atelier culinaire

55% de produits de qualité SIQO y compris Bio courts pour l'atelier culinaire

Moyenne collèges en production autonome en 2023 : 20%

Moyenne collèges de Savoie en 2023 : 31%

Il y a une augmentation de l'approvisionnement en produits durables et de qualité (dont le bio) dans les collèges du Département.

Autres indicateurs

• Nombre d'ordinateurs ; écrans et téléphones reconditionnés acquis

Ordinateurs fixes acquis pour les collèges : 1 109

Écrans acquis pour collèges et Département : 244

La direction des systèmes d'information est engagée dans une démarche de gestion éco-responsable du parc informatique. Cela se traduit notamment par la mise en place du reconditionnement du matériel afin de lui donner une seconde vie.

En 2023, **1109 PC reconditionnés** ont été achetés et installés dans les collèges. Le Département prolonge également au maximum la durée de vie des matériels, qu'il s'agisse des PC (conservés jusqu'à 10 ans quand c'est possible), des copieurs (dont la durée a été portée à 10 ans) ou de l'infrastructure (maintenance prolongée pour 3 ans).

Ainsi en 2023, concernant la loi AGECE, la DSI atteint 39% (20% obligatoire) sur les acquisitions de matériel informatique (ordinateurs et écrans)

• Nombre total de pages imprimées

Impressions : 4 701 560 (4 842 962 en 2022). La baisse initiée (**-28% depuis 2019**) continue grâce notamment à la dématérialisation.

Schémas stratégiques

- En vue d'une transition vers une économie circulaire, solidaire et responsable, l'adoption du **schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)** départemental vise à structurer et renforcer les pratiques d'achat durable de la collectivité. La mise en œuvre du SPASER est également un levier pour entraîner les entreprises et prestataires sur la voie de la transition écologique.

Le SPASER a vocation à être mis en œuvre pour la période 2023/2027 avec des points d'étapes annuels. Il est structuré en trois volets (environnemental, social et économique) et décliné en cinq orientations majeures :

- Réduire l'empreinte environnementale des achats.
 - Promouvoir l'économie circulaire et l'alimentation durable.
 - Développer l'insertion dans les marchés.
 - Favoriser les actions en faveur du public en situation de handicap et des publics discriminés.
 - Promouvoir l'innovation et le dynamisme économique du territoire au travers de la stratégie d'achat.
- Le Département a affirmé sa volonté de promouvoir le « bien manger » au collège à travers des actions concrètes du **Plan collèges 2018-2023** enco-construisant, avec la communauté éducative, une charte départementale de la restauration visant à proposer une restauration scolaire qualitative et durable. La charte répond à 5 axes stratégiques : santé des jeunes, durable, sécurité alimentaire, éducation à l'alimentation et accueil. Elle a pour objectif de définir un cadre d'engagements réciproques entre le Département et les collèges publics de Savoie, pour le développement d'une politique volontariste et ambitieuse de restauration scolaire.
- Dans un environnement de ruptures et de transformations, la stratégie du Département privilégie la transition écologique et numérique et souhaite faire de l'innovation le moteur de ces changements de fond. Une feuille de route stratégique en matière de numérique tenant compte de ces transitions et plaçant l'utilisateur au centre de l'action a été établie. Le **schéma directeur numérique 2024/2026 (SDN)** est structuré en trois axes : il fait du numérique le vecteur d'un Département accessible, performant, et valorisant toute la richesse de son patrimoine.

Zoom actions 2024

Atelier culinaire de Chambéry

Le nouvel atelier culinaire départemental a fait sa rentrée officielle le 2 septembre 2024. Après 28 mois de travaux, le bâtiment ultra-fonctionnel, de 1 800 m², a été livré en juin dernier. Il remplace une structure de 400 m² devenue trop exiguë et inadaptée. Dans cette cuisine XXL, **15 agents préparent chaque jour de la semaine 3 500 repas à destination des 11 collèges** desservis dans les bassins chambérien et aixois (Nombre de repas : 420 000 repas/an pour l'ACD, pour environ 2 millions de repas/an pour l'ensemble des collèges).

D'ici septembre 2027, le service sera élargi à 20 collèges avec 6 500 repas préparés. Cet équipement est à l'image de l'engagement du conseil départemental en faveur de la jeunesse, des collèges, du bien-manger et des filières locales.



LE DÉPARTEMENT

Département de la Savoie

Hôtel du Département
CS31802 - 73018 Chambéry Cedex

 04 79 96 73 73



savoie.fr